

**Personne de contact :**

Henri Krecké

Secrétaire communal

henri.krecke@differdange.lu

Téléphone : 58 77 1 – 1214

Fax : 58 77 1 – 1210

**Aux membres du Conseil communal de  
la Ville de Differdange**

**Objet : convocation à la séance du conseil communal du 24 janvier 2024**

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes priés de bien vouloir assister à une réunion du Conseil communal qui aura lieu le mercredi 24 janvier 2024, à 8.00 heures, dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville à Differdange avec l'ordre du jour présenté ci-dessous.

**Séance publique :**

- 1) Communications du collège des bourgmestre et échevins.
- 2) Présentation des projets du CIGL Differdange par les dirigeants de l'association.
- 3) Projets communaux :
  - a) construction d'une crèche et de logements pour jeunes dans le quartier Arboria à Differdange, article budgétaire 4/259/221311/18017, décompte ;
  - b) rénovation et transformation des maisons situées Place Saintignon à Lasavage (adjacentes au gîte rural), article budgétaire 4/430/221312/21005, devis supplémentaire.
- 4) Plan d'aménagement général et projets d'aménagement particuliers :
  - a) modification ponctuelle de la partie écrite du PAG à Differdange concernant l'article 11 sur les emplacements de stationnements et l'article 18 concernant les zones délimitant les fonds soumis à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » – saisine du conseil communal suivant article 10 de la loi du 19 juillet 2014 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ;
  - b) modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier dénommé « Op den breeden Dréischer », concernant des fonds sis au lieu-dit « Op de breeden Dréischer » à Oberkorn, présentée par le collège des bourgmestre et échevins pour le compte de la société BEPE IMMO s.à r.l..
- 5) Actes et conventions :
  - a) acte notarié de bail emphytéotique et de vente d'un appartement situé dans le Gravity Tower à Differdange ;
  - b) convention avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg et la SNCFL portant sur la reconstruction du passage supérieur routier dit « Schwaarzbréck » à Oberkorn et transfert de la propriété d'une partie de l'ouvrage ;
  - c) autorisation domaniale avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg et la SNCFL portant sur la mise à disposition pour une durée de quatre ans d'un terrain faisant partie du domaine ferroviaire pour les besoins de la Police grand-ducale en vue d'y aménager un parking ;

## Convocation à la séance du conseil communal du 24 janvier 2024

- d) convention visant la cession d'une parcelle (trottoir) dans le cadre de la construction d'une maison unifamiliale dans la rue Jos Lommel à Niederkorn ;
  - e) contrats de location de parcelles aux abords de la rue de l'Eau à Oberkorn ensemble avec le devis, le plan d'implémentation du parking projeté en ces lieux ainsi qu'une adaptation de l'article budgétaire 4/623/221322/24002 ;
  - f) 2<sup>e</sup> avenant au contrat de location conclu avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg concernant une partie de l'immeuble « Villa Hadir » situé au n° 51 rue Emile Mark à Differdange ;
  - g) contrat de bail pour un logement locatif situé au sein du Complexe Gravity à Differdange ;
  - h) contrat de bail commercial d'un local situé au n°4 avenue de la Liberté à Differdange ;
  - i) contrats de bail et un avenant concernant des espaces de création au 1535° Creative Hub ;
  - j) convention de coopération avec l'établissement public SERVIOR portant sur la mise à disposition d'un système de poubelle intelligent « ORBISK » ;
  - k) 1<sup>er</sup> avenant à la convention du 4 février 2022 avec l'asbl « Poppespënnchen ».
- 6) Règlements communaux :
- a) charte de bonne conduite à respecter en cas de manifestation dans l'espace public ;
  - b) règlement d'ordre intérieur relative aux Archives communales de la Ville de Differdange ;
  - c) modification du règlement de circulation ;
  - d) règlements temporaires de circulation.
- 7) Commissions consultatives et groupes de travail :
- a) confirmation des membres du comité d'accompagnement économique ;
  - b) changements proposés.

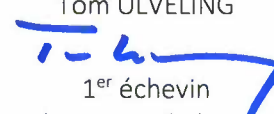
### Séance non-publique :

- 1) Office social de Differdange : candidatures pour deux postes vacants au conseil d'administration suite à l'augmentation du nombre des membres – décision.
- 2) Personnel communal :
  - a) nomination définitive d'un fonctionnaire communal pour le service mobilité, groupe de traitement A2, sous-groupe scientifique et technique ;
  - b) nomination provisoire d'un fonctionnaire communal pour le service des sports, groupe de traitement C1, sous-groupe administratif ;
  - c) nomination d'une chargée de cours de l'école de musique sous le statut de l'employé communal, groupe d'indemnité A1, sous-groupe enseignement ;
  - d) démission d'un agent municipal ;
  - e) suites procédurales liées à un refus de nomination définitive intervenu en séance du 13 décembre 2023.

Préalablement à l'ouverture de la séance, il sera procédé à l'assermentation de deux fonctionnaires communaux à 7h45.

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

  
Henri KRECKÉ  
Secrétaire communal

Tom ULVELING  
  
1<sup>er</sup> échevin  
en remplacement du bourgmestre